



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
a
Mon
be



09106377

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

14 JUL. 2009

Greffe

N°

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0899.139.718

Dénomination

(en entier) : **A&G Atelier d'Architecture**

Forme juridique : SC SPRL

Siège : Rue Henri Degorge 110, 7301 Boussu

Objet de l'acte : Décision du gérant du 01/07/2009 - Transfert de siège social

Le conseil aborde l'ordre du jour.

Le conseil décide de transférer le siège social de la rue Henri DEGORGE, 110, 7301, HORNU au Boulevard Initialis, 15, 7000, MONS. Ce transfert prend effet ce jour.

Etienne Godimus

Le gérant

Déposé simultanément PV du conseil de gérance.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature